

# COMMUNE DE HAMBYE

## COMPTE RENDU

*De la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 08/04/2021*

*Présidence de Monsieur Michel VOISIN, Maire*

Présents : MMES et MM. VOISIN. RUALT. CHAPON. LESAULNIER. LECERF. GUILLOTTE. LADROUE-DENIS. PEPIN. PIGNET. LHERMITTE. LENGRONNE. BRIONNE. VARIN. LEPETIT.  
Absent excusé : Gérard WASCHINGER (pouvoir à Michel VOISIN).

**1. Acquisition des biens ALLAIN rue de la croix au Breton.**

Le conseil accepte que la commune exerce son droit de préemption sur les biens ALLAIN mis en vente au prix de 86 000 €, comprenant la maison d'habitation située au N°19, et les parcelles attenantes pour une superficie de 7 865 m<sup>2</sup>, compte tenu de leur emplacement favorable entre la RD 13 et le groupe scolaire.

Par ailleurs, le conseil municipal se porte également acquéreur de deux autres parcelles de cette propriété au prix de 3 000 € net vendeur, permettant un autre accès aux parcelles.

**2. Prise de compétence d'organisation de la mobilité par la communauté de Communes.**

Le 24 mars 2021, la CMB a délibéré en faveur de la prise de compétence d'organisation des mobilités sur son ressort territorial. Le conseil municipal de Hambye s'abstient sur cette prise de compétence par 9 voix et 6 contre.

**3. Diagnostic du réseau assainissement.**

Le conseil municipal est favorable à la mutualisation du diagnostic avec les communes de Notre-Dame-de-Cenilly, Cerisy-la-Salle et Roncey. Le Maire est autorisé à signer une convention de délégation de la maîtrise d'ouvrage à la commune qui supportera cette maîtrise d'ouvrage.

**4. Travaux assainissement dans le lotissement Hippolyte Gancel.**

Le conseil municipal est favorable au financement de ces travaux par le budget assainissement à hauteur de la somme de 26 114 € ht.

**5. Approbation des comptes administratifs 2020.**

Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal approuve à l'unanimité les documents présentés pour la comptabilité 2020 de la commune, du service assainissement et du lotissement Hippolyte Gancel.

**6. Approbation des comptes de gestion 2020.**

Le receveur municipal ayant également arrêté les comptes de l'année 2020, en tout point conformes à ceux de la commune, le conseil municipal les approuve à l'unanimité.

**7. Vote des taux des taxes locales pour 2021.**

Compte tenu de la suppression par l'Etat de la taxe d'habitation sur les résidences principales, et du basculement de la part départementale des taxes foncières vers les communes, le Conseil municipal ne doit se prononcer que sur le taux des taxes foncières. Le conseil municipal décide de maintenir les taux présentés par l'Etat à hauteur de 35.20 % pour la taxe foncière sur le bâti et de 28.86 % pour la taxe foncière sur le non bâti. Ces recettes fiscales s'élèvent à 288 644 € pour l'année 2021.

**8. Vote des budgets primitifs 2021.**

Les budgets de la commune, du service assainissement et du lotissement Hippolyte Gancel sont votés à l'unanimité.

Les principaux investissements de la commune pour cette année sont :

- Acquisition de deux immeubles : ancienne pharmacie 46 000 €, immeubles ALLAIN 89 000 €, aux quels s'ajoutent les frais d'acte et de géomètre.
  - Travaux de sécurisation aux abords de l'école : 26 000 €
  - Travaux de voirie Le Mesnil-Gonfroy : 28 000 €
  - Travaux sur la toiture de La Chapelle : 6 000 €
  - Remplacement de fenêtres dans un logement communal : 7 000 €
  - Remboursement des emprunts : 130 000 €
  - Travaux divers dans le cimetière : 7 000 €
  - Acquisitions diverses de mobilier urbain : 7 000 €
  - Fonds de concours pour des travaux CMB au centre aéré : 34 650 €
- Entièrement financés par les ressources propres de la commune et des subventions.

**9. Commission de la Cantine scolaire.**

Dans le cadre de France Relance, un dispositif de soutien spécifique vise à aider des petites communes à investir pour la mise en place des mesures issues de la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018, dite « loi EGAlim », dans leur service de restauration scolaire.

La commune de Hambye est éligible à ce dispositif pour l'investissement de matériel. Compte tenu du nombre d'enfants servis chaque jour à la cantine, et de l'élaboration des menus sur place, le conseil municipal accepte à la majorité de présenter un dossier de subvention pour l'achat d'une chambre froide, d'une cellule de refroidissement et d'un congélateur.

La commission s'est également intéressée à la provenance des produits achetés : label de la viande fournie par la boucherie Hédou, élargissement de ses fournisseurs à des producteurs de légumes biologiques, mise en place de menus végétariens (l'objectif étant d'atteindre 1 repas végétarien par semaine).

**10. Végétalisation du cimetière.**

La commission cimetière s'est réunie pour évoquer l'évolution des techniques de désherbage du cimetière. Il est proposé de retenir le premier carré à droite du portail principal pour faire un essai. Une bonne partie de ce carré est déjà en herbe. De la fétuque pourrait être semées dans les allées et du sedum installé entre les tombes. Il est suggéré de réaliser les semis en septembre pour une meilleure implantation.

Afin d'aider les employés pour l'entretien, la commission propose d'organiser des demi-journées de nettoyage avec des bonnes volontés. Une partie du conseil municipal se porte volontaire.

Par ailleurs, l'entreprise en charge de la tonte des pelouses a présenté ses excuses pour le mauvais travail réalisé la dernière fois (manque de nettoyage et de ramassage des herbes coupées).

**11. Activités commerciales.**

Afin de favoriser l'activité commerciale, Jacky Brionne propose une démarche où les habitants de la commune auraient leur mot à dire. D'où cette idée de lancer sous des formes et contenus à définir, une enquête permettant de poser les questions suivantes : quels produits allez-vous chercher à l'extérieur de la commune et que vous aimeriez trouver sur Hambye ?

**12. Marchés du terroir.**

La commission « animations commerciales » a décidé de mettre en place, à partir du 7 mai, un marché du terroir le vendredi soir. Quelques marchands non sédentaires se sont déjà manifestés favorablement.

Les marchés gourmands auront lieu cet été : le 16 et 30 juillet et le 13 août.

La commission étudie la possibilité de mettre en place une signalétique aux entrées du bourg.

**13. Informations générales.**

- Frelons asiatiques : la Fédération de Défense contre les nuisibles a signalé que l'activité des frelons asiatiques a repris.
- Offre médicale sur Hambye : Un médecin a manifesté son désir de s'installer dans la région, il a rencontré les élus de Gavray et Hambye.

Fait à HAMBYE, le 15 avril 2021

Le Maire,  
Michel VOISIN.